



BILAN DE LA QUALITE DES EAUX DANS LES PISCINES COMMUNALES ET PRIVEES A USAGE COLLECTIF DU VAL D'OISE ANNEE 2007

I Rappel des principaux textes en vigueur

La gestion de l'hygiène et de la qualité des eaux des piscines est régie par les textes réglementaires suivants :

- Code de la santé publique, articles D.1332-1 à D.1332-15 : Normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et aux baignades aménagées
- Arrêté du 18 janvier 2002 modifiant l'arrêté du 7 avril 1981 fixant les dispositions techniques applicables aux piscines

II Les équipements du Val d'Oise

En 2007, 34 piscines communales ainsi que 30 piscines privées à usage collectif (centres de remise en forme, golfs, hôtels, résidences...) sont recensées dans le Val d'Oise.

11 de ces piscines sont des piscines dites saisonnières, ouvertes pendant la période estivale.

III La mise en œuvre du contrôle sanitaire

Les contrôles, d'une fréquence moyenne mensuelle en période d'ouverture, ont été réalisés par les agents du service santé-environnement de la DDASS, ainsi que par les services communaux d'hygiène et de santé (SCHS) pour les villes d'Argenteuil, Franconville La Garenne, Gonesse et Sarcelles.

Ils ont donné lieu au total à 1741 prélèvements d'échantillons d'eau, répartis de la façon suivante :

- 1129 prélèvements en piscines communales
- 612 prélèvements en piscines privées à usage collectif

Pour chaque prélèvement, plusieurs paramètres sont analysés.

Les agents préleveurs réalisent sur site les mesures des paramètres chimiques (chlore, pH...).

Un laboratoire agréé (le LDAE 95) réalise les analyses microbiologiques sur les prélèvements d'échantillons d'eau.

Chaque contrôle réalisé à la diligence de la DDASS est suivi de l'envoi des résultats d'analyses au responsable de la piscine. Ces résultats doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-14 du code de la santé publique).

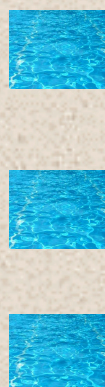
IV LES NORMES APPLICABLES AUX EAUX DE PISCINE

Les normes de qualité sont fixées par le code de la santé publique (article D.1332-2). Elles portent sur les critères suivants :

- Le pH doit être compris entre 6,9 et 7,7.
- En présence d'acide isocyanurique ou de stabilisant, la teneur en chlore libre doit être supérieure ou égale à 2 mg/l.
- En l'absence d'acide isocyanurique, la teneur en chlore actif doit être comprise entre 0,4 et 1,4 mg/l.
- La teneur en chloramines doit être inférieure ou égale à 0,6 mg/l.
- Le nombre de coliformes totaux dans 100 ml doit être inférieur à 10.
- Les coliformes fécaux (thermotolérants) doivent être absents dans 100 ml.
- L'eau ne doit pas contenir de germes pathogènes, notamment pas de staphylocoques pathogènes dans 100 ml pour 90 % des échantillons

V BILAN POUR LES PISCINES COMMUNALES

Bilan global pour l'année 2007



Nombre de prélèvements réalisés dans les bassins	773*
Nombre de paramètres analysés non conformes	142
Nombre d'établissements contrôlés	34
Nombre d'établissements avec au moins une non-conformité	31
Nombre de bassins contrôlés	79
Nombre de bassins avec au moins une non-conformité	58

* Le bilan ne prend pas en compte les prélèvements réalisés pour la mesure de l'oxydabilité.

Bilan des situations non-conformes en 2007

Paramètres non conformes	Analyses non conformes		Nombre d'établissements concernés par au moins une non-conformité	Nombre de bassins concernés par au moins une non-conformité
	en nombre	en %		
pH	19	2,5	11	17
Chlore (insuffisant)	47	6,1	16	27
Chlore (en excès)	28	3,6	15	21
Chloramines	26	3	12	16
Coliformes totaux	2 résultats illisibles	0,26	2	2
Coliformes thermotolérants	3 dont deux résultats illisibles	0,4	3	3
Staphylocoques	15 dont onze résultats illisibles	2	11	14

Evaluation des situations non-conformes entre 2006 et 2007



Paramètres non conformes	Analyses non conformes en %	
	2006	2007
pH	5,5	2,5
Chlore (insuffisant)	6	6,1
Chlore (en excès)	3	3,6
Chloramines	4	3
Coliformes totaux	0,6	0,26
Coliformes thermotolérants	0,6	0,4
Staphylocoques	1	2

Commentaires

Le bilan 2007 est globalement satisfaisant pour les piscines communales, puisque l'on constate, par rapport aux résultats 2006, une diminution du nombre d'analyses non conformes, pour l'ensemble des paramètres analysés, à l'exception des paramètres chlore et staphylocoques.

Sur 15 analyses non conformes pour les staphylocoques, 11 résultats se sont révélés illisibles ou non interprétables du fait de la présence d'une flore interférentielle trop importante et/ou de colonies confluentes.

Le maintien des teneurs en chlore dans les normes reste encore un point à améliorer.

Les situations de non-conformité ont fait l'objet de mesures correctives, à la demande de la DDASS, afin de rétablir une qualité d'eau conforme. Dans certains cas, la fermeture temporaire de bassins peut s'avérer nécessaire à la mise en place des opérations techniques correctives.

VI BILAN POUR LES PISCINES PRIVEES A USAGE COLLECTIF

Bilan global pour l'année 2007

Nombre de prélèvements réalisés dans les bassins	384
Nombre de paramètres analysés non conformes	241
Nombre d'établissements contrôlés	30
Nombre d'établissements avec au moins une non-conformité	29
Nombre de bassins contrôlés	48
Nombre de bassins avec au moins une non-conformité	45

Bilan des situations non-conformes en 2007

Paramètres non conformes	Analyses non conformes		Nombre d'établissements concernés par au moins une non-conformité	Nombre de bassins concernés par au moins une non-conformité
	en nombre	en %		
pH	62	16,1	28	27
Chlore (insuffisant)	80	20,8	21	30
Chlore (en excès)	27	7	15	17
Chloramines	55	14	16	22
Coliformes totaux	6 résultats illisibles	1,6	5	6
Coliformes thermotolérants	6 dont deux résultats illisibles	1,6	5	6
Staphylocoques	5 dont deux résultats illisibles	1,3	5	5

Evaluation des situations non-conformes entre 2006 et 2007

Paramètres non conformes	Analyses non conformes en %	
	2006	2007
pH	20,8	16,1
Chlore (insuffisant)	26	20,8
Chlore (en excès)	3	7
Chloramines	7	14
Coliformes totaux	2	1,6
Coliformes thermotolérants	2	1,6
Staphylocoques	1,6	1,3

Commentaires

En 2007, une amélioration des résultats par rapport à 2006 est constatée pour le pH, les teneurs en chlore insuffisantes ainsi que pour les paramètres bactériologiques.

Toutefois, le nombre de teneurs en chloramines supérieures à la norme est en très nette augmentation.

La concentration en chloramines dans les eaux de piscines est un indicateur d'efficacité de traitement et de confort. L'apparition des chloramines résulte de l'action chimique du chlore sur la matière organique. Une teneur en chloramines supérieure à 0,6 mg/l est la conséquence d'une concentration importante de matières organiques dans l'eau liée à une mauvaise filtration ou à un recyclage insuffisant associés à une surchloration et/ou une insuffisance d'apports d'eau neuve.

La proportion de non-conformités pour l'ensemble des paramètres analysés est beaucoup plus importante pour les piscines privées à usage collectif que pour les piscines communales.

Cette situation s'explique par un ou plusieurs facteurs concourants : mauvaise conception des équipements, maintenance et entretien insuffisants des équipements ou surveillance inadaptée ou absente.

LISTE DES PISCINES COMMUNALES

2007

ARGENTEUIL	65, rue du Nord 95100	01 39 82 00 92	L'ISLE ADAM	1, av. Thoureau 95290	01 34 69 20 85
BEAUMONT	68, Bd Léon Blum	01 34 70 10 20	L'ISLE ADAM plage (1)	av. du Gal de Gaulle 95290	01 34 69 14 32
BEZONS	rue F. de Pressensé	01 30 76 97 49	LOUVRES	av. André Malraux 95380	01 34 29 45 67
CERGY-PREFECTURE	Paris 95000	01 34 41 92 03	MONTIGNY les Cormeilles	rue Auguste Renoir	01 30 26 36 70
CERGY AXE-MAJEUR	Av. du Jour 95800	01 34 25 49 72	MONTMORENCY	5, rue Dunant 95160	01 34 12 98 31
CORMEILLES en Paris	rue Emy les Prés 95830	01 39 78 76 91	OSNY	rue de Gency 95520	01 30 30 59 39
EAUBONNE	98, rue de Bussys 95600	01 34 27 37 31	PONTOISE	3, av. d'Alsace 95300	01 30 32 98 79
ERAGNY SUR OISE	Chemin de la Danne 95610	01 34 64 15 06	ROISSY en France	Ch.de Montmorency 95700	01 34 29 45 68
ERMONT	27, rue de l'Yser 95120	01 34 15 22 42	ST LEU LA FORET	av. des Diablots 95320	01 34 13 67 47
EZANVILLE	rue de la piscine 95460	01 39 91 39 91	ST OUEN L'AUMONE	Z.I. des Béthunes 95310	01 30 37 08 80
FOSSES	rue F. Picquette 95470	01 34 29 45 69	SANNOIS	77, Bd Gambetta 95110	01 39 82 50 23
FRANCONVILLE	25, av. Marais 95130	01 34 13 05 50	SARCELLES	av. Paul Langevin 95200	01 34 04 17 70
GARGES LES GONESSE	allée Jules Ferry 95140	01 34 04 17 70	SOISY sous Montmorency	2, av. du Gal de Gaulle 95230	01 34 05 20 74
GONESSE	square des Sports 95500	01 39 85 51 32	SURVILLIERS	route de Plailly 95410	01 34 29 38 87
GOUSSAINVILLE	allée du 19 Mars 62. 95190	01 39 88 05 17	TAVERNY	rue d'Herblay 95150	01 30 40 50 68
HERBLAY	ch. des Beauregards 95220	01 34 50 53 90	VAUREAL	av. de la Paix 95000	01 34 30 90 13
JOUY LE MOUTIER	48, allée Eguerets 95000	01 34 43 80 74	VILLIERS LE BEL	av. du Ch. Bacon 95400	01 34 04 17 70

(1) Piscine saisonniere

LISTE DES PISCINES PRIVEES A USAGE COLLECTIF

FRANCE FITNESS ARGENTEUIL
 FUN FORME ARGENTEUIL
 GOLF BAILLET EN France
 JARDINS D'EPICURE Bray et Lu
 MOVING BEZONS
 MOVING CERGY
 CITEA CERGY AXE MAJEUR
 CITEA CERGY LE HAZAY
 ENERGIE FORME DOMONT
 ENERGIE FORME ENGHIEU
 SPARK THERMES ENGHIEU
 DOMAINE DE LASSY
 NOVOTEL MAFFLIERS
 AQUANERGIE MOURS
 ELYSEE CLUB MOURS
 PLANETE FORME PISCOP
 ENERGIE FORME PONTOISE
 HOTEL DORINT ROISSY
 HOTEL HOLIDAY INN ROISSY
 HOTEL MILLENIUM ROISSY

PISCINES SAISONNIERES :
 GÎTE ECURIES D'AUVERS
 NOVOTEL CERGY
 GOLF DE DOMONT
 AIR ET SOLEIL FRANCONVILLE association
 LES LIONS DU VAL HERBLAY résidence
 PARC DE CASSAN L'ISLE ADAM résidence
 VILLA CHARLES PEGUY ST PRIX
 HOTEL MERCURE ST WITZ
 NOVOTEL SURVILLIERS
 CENTRE DE LOISIRS VALLANGOUJARD